



RAPPORT DE GESTION ANNUEL

31 décembre 2023

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion doit être lu parallèlement aux états financiers annuels de la Société au 31 décembre 2023. Les états financiers de la Société ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »). La devise utilisée pour la présentation est le dollar canadien (\$ CAN) et tous les montants présentés dans le rapport de gestion sont en dollars canadiens.

Ce rapport de gestion daté du 23 avril 2024 a été préparé en conformité avec le Règlement 51-102A1 et approuvé par le conseil d'administration de la Société.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le rapport de gestion peut contenir des énoncés prospectifs, y compris, mais sans s'y limiter, des commentaires à propos de l'échéancier et de la teneur des travaux à venir, des interprétations géologiques, de la réception de titres de propriété, etc., qui reflètent, à la date du rapport de gestion, les attentes, estimations et projections de la Société quant à ses opérations, à l'industrie minière en général et à l'environnement économique dans lequel elle évolue. Bien que raisonnables, ces énoncés à caractère prospectif comportent un certain élément de risque et d'incertitude de sorte qu'il n'y a aucune garantie qu'ils seront réalisés. Par conséquent, les résultats réels peuvent varier de façon importante de ceux mentionnés ou anticipés dans ces énoncés prospectifs.

PORTEFEUILLE MINIER

Le portefeuille de Radisson comprend deux propriétés qui couvrent une superficie totale de 7 481 hectares dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec au Québec, Canada. Le régime politique est stable au Canada, l'offre au Québec au niveau fiscal y est très avantageuse, l'accès à une main-d'œuvre qualifiée y est reconnu ainsi qu'à des fournisseurs reconnus pour leur expertise dans le domaine minier. En Mai 2023, l'institut Fraser classait le Québec au 8^{ième} rang mondial pour son attrait d'investissement pour le développement minier. Le projet primaire de Radisson, O'Brien, se situe le long de la célèbre faille Larder-Lake-Cadillac, ayant été l'hôte de plusieurs gisements aurifères dans la ceinture de roches vertes de l'Abitibi.

Propriétés au Québec

(au 31 décembre 2023)

Propriétés	Nombre de titres miniers	Superficie (hectares)	Minéralisation	Intérêts
Douay	30	1 606	Or	100 %
O'Brien	120	5 875	Or	100 %
Total	150	7 481		

PROJET O'BRIEN

En août 2019, à la suite d'une nouvelle interprétation structurale du projet aurifère O'Brien (« O'Brien »), Radisson a positionné le projet détenu à 100% comme l'un des projets non développés aux plus hautes teneurs au Canada. Peu de temps après, la Société a débuté un programme de forage de 20 000 m ayant comme objectifs principaux la validation de l'interprétation et l'expansion de quatre vecteurs d'enrichissement situés respectivement 300 m, 600 m et 900 m et 1 200 m à l'est de l'ancienne mine O'Brien. Suivant de multiples intervalles à hautes teneurs validant l'interprétation et démontrant plusieurs opportunités d'expansion des ressources le programme fût augmenté à 60 000 m et éventuellement complété à 127 600 m en juin 2022. Un sommaire des résultats obtenus est présenté dans cette section.

En parallèle, la Société a complété les études environnementales requises et continué d'avancer le processus d'obtention des permis afin d'obtenir les autorisations requises pour un programme d'exploration souterrain. De plus, la Société a acquis la propriété voisine New Alger étendant sa position de terrain sur plus de 5,2 km le long de la faille Larder-Lake-Cadillac (« LLCB ») et ajoutant 50 km carrés de terrain prospectif dans le Groupe du Pontiac.

Estimation des ressources du projet O'Brien, Mars 2023

En mars 2023, Radisson a complété une estimation des ressources conforme aux normes NI 43-101 au projet aurifère O'Brien. L'estimation des ressources (« ERM ») fût préparée conformément au Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers (« Règlement 43-101 ») par la firme SLR et datée du 2 mars 2023.

L'estimation des ressources minérales est basée sur 1,079 sondages qui représentent 299 200 m de forage et 120 352 échantillons d'analyse. Les structures minéralisées interpolées représentant les structures de veines ont été préparées dans le logiciel Leapfrog Geo par Radisson et revues et admises par SLR.

Projet aurifère O'Brien - Estimation des ressources minérales, 2 mars 2023

Note de coupeure	Ressources Indiquées			Ressources Présumées		
	Tonnes (t)	Teneur (g/t Au)	Onces (Au)	Tonnes (t)	Teneur (g/t Au)	Onces (Au)
4,5 g/t Au	1 517 000	10,26	501 000	1 616 000	8,64	449 000

1. Les définitions de l'ICM (2014) ont été suivies pour les ressources minérales.
2. Les ressources minérales sont déclarées à une teneur de coupeure de 4,5 g/t Au basée sur des coûts d'opération de 230 \$CAD / tonne et un taux de change de 1.25.
3. Les ressources minérales sont estimées à l'aide d'un prix de l'or de 1 600 \$US/oz Au et d'une récupération métallurgique de 85 %.
4. La densité apparente varie selon le dépôt et la lithologie et varie de 2,00 t/m³ à 2,82 t/m³.
5. Les structures minéralisées ont été modélisées à une épaisseur minimale de 1,2 m.
6. Un niveau d'écrêtage de 40 g/t Au a été appliqué.
7. Les ressources minérales qui ne sont pas des réserves minérales n'ont pas démontré leur viabilité économique.

Faits saillants de l'ERM :

- Augmentation de 58% des ressources Indiquées totalisant 1 517 000 tonnes à une teneur de **10,26 g/t Au pour 501 000 onces** à une teneur de coupure de 4,5 g/t Au.
- Augmentation de 167% des ressources Présumées totalisant 1 616 000 tonnes à une teneur de **8,64 g/t Au pour 449 000 onces** à une teneur de coupure de 4,5 g/t Au.
- Une grande proportion des ressources Indiquées et Présumées ajoutées a été définie à l'intérieur de l'empreinte verticale de l'estimation des ressources précédente.
- 127 600 m de forages depuis la dernière mise à jour en juillet 2019. ([voir figure 1](#))
- L'ajout du secteur O'Brien Ouest (incluant 8 060 m de forage historique)

Compte tenu de la compréhension géologique actuelle et de l'optimisation de son modèle géologique, la Société estime qu'il existe un fort potentiel de découverte pour d'autres vecteurs d'enrichissement, sur les 5,2 km de terrain prospectif détenus le long de la prolifique Faille Larder-Lake-Cadillac (« FLLC »). Les ressources minérales sont ouvertes sur 750 m supplémentaires à l'est et sous-explorées sur 2,5 km, à l'ouest de l'ancienne mine O'Brien.

La continuité des zones minéralisées, le long des vecteurs d'enrichissement à forte plongée (80° à 85°), offre une bonne prévisibilité pour la croissance des ressources et le potentiel d'exploration ([voir figure 2](#)). À une teneur de coupure de 4,5 g/t Au, le total des onces Indiquées a augmenté de 58 % comparativement à l'estimation des ressources précédente.

Puisque la majorité des onces Indiquées ajoutées ont été définies dans la même empreinte verticale que l'estimation des ressources précédente. Cela démontre le succès de la Société à convertir les ressources Présumées dans la catégorie Indiquée.

De plus, à une teneur de coupure de 4,5 g/t Au le total des onces Présumées a augmenté de 167 % comparativement à l'estimation des ressources précédente. Cette augmentation s'explique principalement par le succès du programme de forage dans l'extension des vecteurs #1 et #2 ([Figure 2](#)). Le taux de conversion obtenu, à une profondeur plus faible, suggère le fort potentiel de conversion des ressources Présumées sur ces deux vecteurs. La Société note que des forages supplémentaires en dessous de 550 m sur ces vecteurs pourraient convertir des ressources Présumées en ressources Indiquées. Il existe un potentiel important d'expansion des ressources alors qu'une large portion de la longitudinale incluant les zones minéralisées n'a pas été forée entre la surface et 1 000 m de profondeur verticale. Les forages complétés par la Société ont continué de valider l'interprétation géologique tout en élargissant les ressources actuelles latéralement et bien en-dessous de la limite précédente des ressources définies dans cinq vecteurs principaux qui restent ouverts pour expansion latéralement et en profondeur. La Société estime qu'il existe un très fort potentiel d'expansion des ressources en ciblant les vecteurs d'enrichissement modélisés et forés depuis 2019:

- Vecteur #0: Ouvert à l'ouest et en dessous de 750 m
- Vecteur #1: Ouvert latéralement et en dessous de 950 m
- Vecteur #2: Ouvert latéralement et en dessous de 900 m
- Vecteur #3: Ouvert latéralement et en dessous de 500 m
- Vecteur #4: Ouvert latéralement et en dessous de 500 m

Projet aurifère O'Brien - Estimation des ressources de Mars 2023 par rapport à juillet 2019

Teneur de coupeure	Dépôt O'Brien Date	Ressources Indiquées			Ressources Présumées		
		Tonnes (t)	Teneur (g/t Au)	Onces (Au)	Tonnes (t)	Teneur (g/t Au)	Onces (Au)
4,5 g/t Au	Juillet 2019 ¹	1 115 000	8,85	318 000	777 000	6,73	168 000
	Mars 2023	1 517 000	10,26	501,000	1 616 000	8,64	449 000
	Augmentation	+402 000 +36%	+1,41 +16%	+183 000 +58%	+839 000 +108%	+1,91 +28%	+281 000 +167%
3,0 g/t Au	Juillet 2019 ¹	1 906 000	6,67	409 000	1 500 000	5,29	255,000
	Mars 2023	2 118 000	8,46	576 000	3 668 000	5,79	683 000
	Augmentation	+212 000 +11%	+1.79 +27%	+167 000 +41%	+2 168 000 +144%	+0.51 +10%	+428 000 +168%

Source : Tableau de sensibilité à la teneur publié dans le rapport technique du Règlement 43-101 pour le projet O'Brien, Abitibi, Québec, Géo-solution 3D, 15 juillet 2019

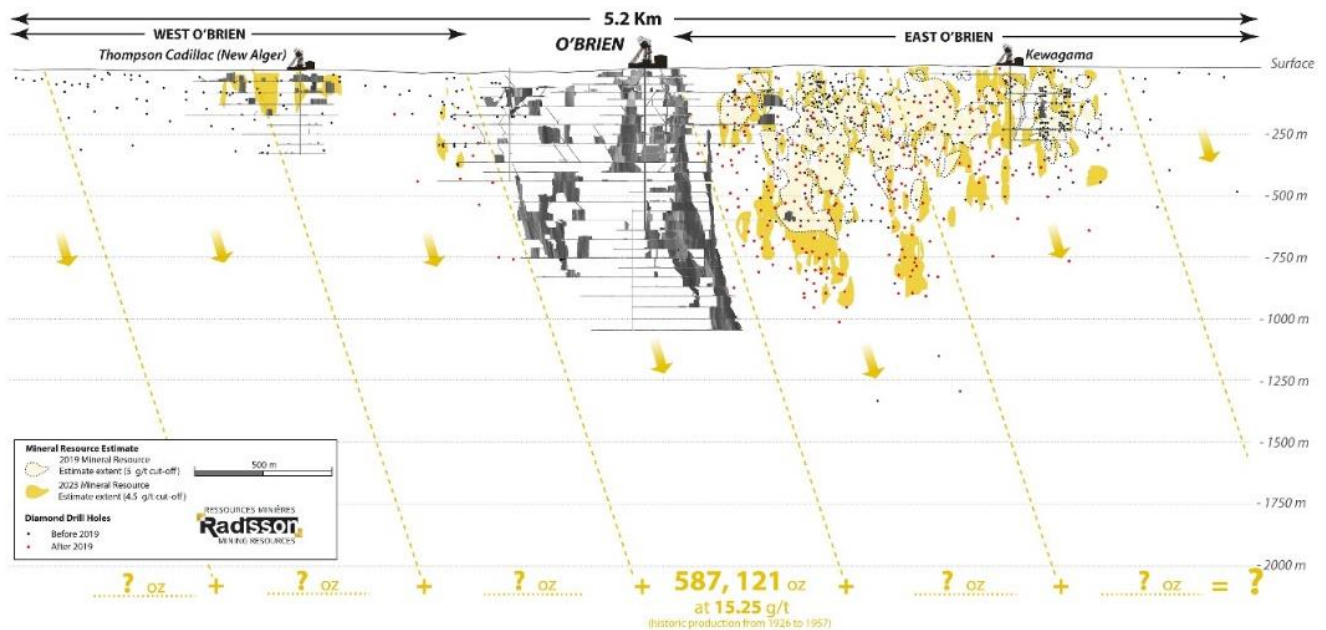


Figure 1. Projet aurifère O'Brien - Vue longitudinale regardant vers le nord – Estimation des ressources minérales 2023 à une teneur de coupeure de 4,5 g/t Au

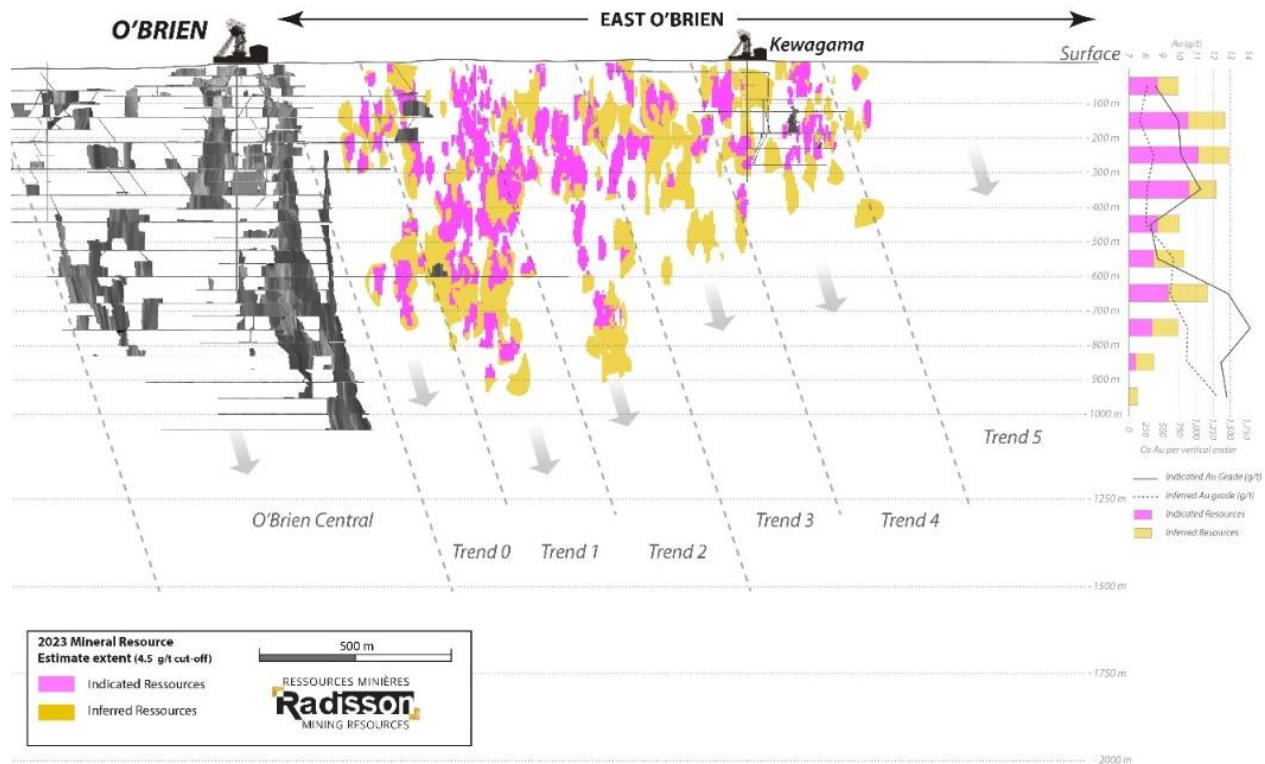
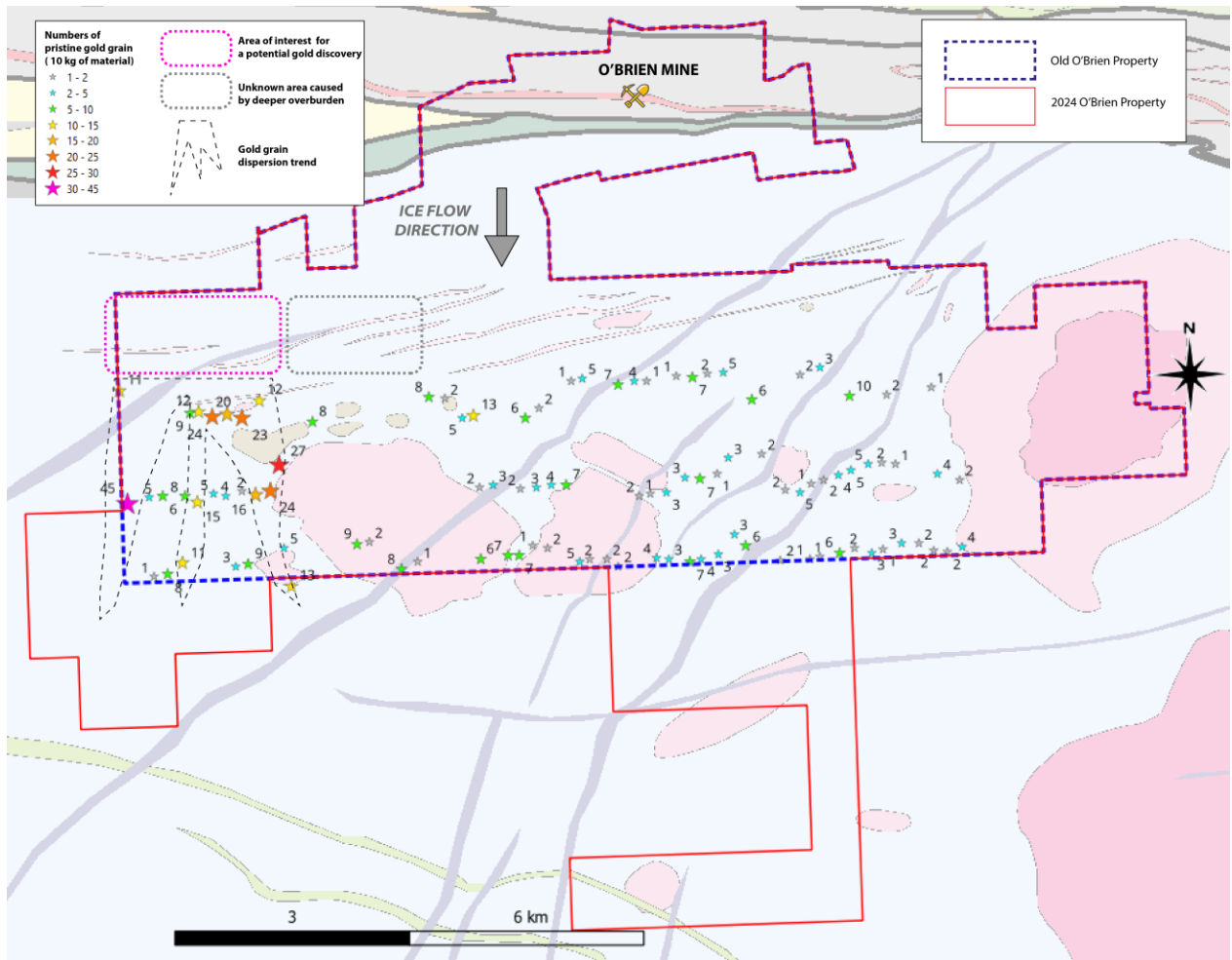


Figure 2. Projet aurifère O'Brien – Vue longitudinale regardant vers le nord - O'Brien Est - Estimation des ressources minérales de 2023 à une teneur de coupure de 4,5 g/t Au

*Les données techniques présentées dans cette section ont été extraites du communiqué de presse daté du 2 mars 2023.

PROGRAMME D'EXPLORATION

Au cours du premier trimestre de 2023, tel qu'indiqué dans la section du projet O'Brien, Radisson a publié une mise à jour de l'estimation des ressources minérales ("MRE") pour le projet aurifère O'Brien, réaffirmant la position du projet comme l'un des projets aux plus hautes teneurs détenus par une société d'exploration au Canada. En septembre 2023, Radisson a lancé un programme de forage de 10 000 mètres avec pour objectif principal d'étendre les ressources courantes du projet O'Brien. Parallèlement, Radisson a poursuivi un programme de description de forages historiques et a achevé un programme d'échantillonnage de till sur le secteur New Alger du projet O'Brien. Le programme d'échantillonnage de till a mis en évidence une nouvelle cible présentant un fort potentiel de minéralisation aurifère sur une longueur de plus de 2 km. New Alger est un ensemble de terrain de plus de 74 km² comprenant un fort potentiel aurifère, situé près de nombreuses structures géologiques prolifiques. Lors d'une campagne de prospection en 2022, un échantillon contenant 7,33 g/t Au y a été collecté, indiquant la présence d'au moins une zone riche en or dans la région. Les caractéristiques géologiques de New Alger sont similaires à celles des mines historiques et en exploitation de la région, avec la présence de zones de cisaillement potentiellement prolifiques, de dykes intermédiaires à felsiques et d'intrusions. Bien que la région d'O'Brien reste la priorité de Radisson, la Société estime que la région de New Alger représente une opportunité à faible coût où un vaste terrain a le potentiel de conduire à de nouvelles découvertes aurifères.



**L'information technique de cette section a été extraite du communiqué de presse de Radisson daté du 9 janvier 2024.*

AUTRES PROPRIÉTÉS AU QUÉBEC

Bien que Radisson ait l'intention de concentrer ses efforts sur le projet O'Brien, la Société détient à 100 % la propriété Douay située dans le territoire de la Baie James. En 2023, Radisson a complété la compilation et l'interprétation des données de forage et géophysiques sur la propriété, a défini des cibles d'exploration et a réalisé des reconnaissances sur le terrain pour les futurs programmes d'exploration sur cette propriété stratégiquement localisée.

FINANCEMENT PAR ACTIONS

Actions ordinaires de catégorie A

- En juin 2023, la Société a émis 3 177 777 unités à un prix de 0,18 \$ par unité pour un total de 572 000 \$. Chaque unité est composée d'une action de catégorie A et de ½ bon de souscription. Ceci résulte en l'émission de 1 588 888 bons de souscription pour une juste valeur de 50 845 \$. Chaque bon de souscription permet au détenteur d'acquérir une action ordinaire au prix d'exercice de 0,27 \$ pour une période de 18 mois.
- En novembre 2023, la Société a émis 2 468 898 unités à un prix de 0,18 \$ par unité pour un total de 444 401 \$. Chaque unité est composée d'une action de catégorie A et de ½ bon de souscription. Ceci résulte en l'émission de 1 234 449 bons de souscription pour une juste valeur de 65 426 \$. Chaque bon de souscription permet au détenteur d'acquérir une action ordinaire au prix d'exercice de 0,27 \$ pour une période de 24 mois.

Actions accréditives

- En juin 2023, la Société a émis 853 707 actions accréditives fédérales à un prix de 0,205 \$ par action pour un total de 175 010 \$. Un montant de 42 685 \$ a été comptabilisé à titre « d'autre passif relatif aux actions accréditives ».
- En juin 2023, la Société a émis 3 235 297 actions accréditives du Québec à un prix de 0,235 \$ par action pour un total de 760 295 \$. Un montant de 258 824 \$ a été comptabilisé à titre « d'autre passif relatif aux actions accréditives ».
- En juin 2023, la Société a émis 2 616 777 unités accréditives de Charité à un prix de 0,305 \$ par unité pour un total de 798 117 \$. Un montant de 354 429 \$ a été comptabilisé à titre « d'autre passif relatif aux actions accréditives ». Chaque unité est composée d'une action et de ½ bon de souscription. Ceci résulte en l'émission de 1 308 387 bons de souscription pour une juste valeur de 38 088 \$. Chaque bon de souscription permet au détenteur d'acquérir une action ordinaire au prix d'exercice de 0,27 \$ pour une période de 18 mois.
- En novembre 2023, la Société a émis 2 194 806 actions accréditives fédérales à un prix de 0,205 \$ par action pour un total de 449 935 \$.
- En novembre 2023, la Société a émis 10 603 336 actions accréditives du Québec à un prix de 0,225 \$ par action pour un total de 2 385 701 \$. Un montant de 212 067 \$ a été comptabilisé à titre « d'autre passif relatif aux actions accréditives ».
- En novembre 2023, la Société a émis 8 500 000 unités accréditives de Charité à un prix de 0,32 \$ par unité pour un total de 2 720 000 \$. Un montant de 679 003 \$ a été comptabilisé à titre « d'autre passif relatif aux actions accréditives ». Chaque unité est composée d'une action et de ½ bon de souscription. Ceci résulte en l'émission de 4 250 000 bons de souscription pour une juste valeur de 298 497 \$. Chaque bon de souscription permet au détenteur d'acquérir une action ordinaire au prix d'exercice de 0,27 \$ pour une période de 24 mois.

Bons de souscription

- En novembre 2023, suivant la clôture d'un financement, 3 306 bons de souscription du courtier ont été émis et un montant de 175 \$ a été enregistré aux frais d'émission.

Options d'achat d'actions

- Au cours de l'exercice, 1 317 500 options d'achat d'actions ont été exercées pour un total de 162 174 \$. Un montant de 96 460 \$ a été comptabilisé en augmentation du capital-actions provenant de Réserves – règlement en instrument de capitaux propres.

BOURSE

Les actions de la Société sont inscrites en bourse depuis 1986 sous le symbole RDS. Radisson fait partie de la catégorie « sociétés émergentes » à la Bourse de croissance TSX (TSX-V).

INFORMATION ANNUELLE CHOISIE (IFRS)

Le tableau suivant résume certaines données financières présentées à l'état de la situation financière de la Société pour les trois dernières années :

	Exercice clos le 31 décembre		
	2023	2022	2021
	\$	\$	\$
Actif total	56 854 538	49 533 553	52 550 799
Revenus	147 740	63 505	131 056
Résultat net (perte nette)	(835 308)	(1 984 145)	2 012 233
Résultat net (perte nette) par action	(0,003)	(0,007)	0,008

INFORMATIONS TRIMESTRIELLES CHOISIES (non auditées)

Les résultats d'exploitation pour chacun des trimestres des deux derniers exercices financiers sont présentés dans le tableau suivant. La direction de la Société est d'avis que l'information reliée à ces trimestres a été préparée de la même façon que les états financiers audités de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

TRIMESTRE	2023 Décembre	2023 Septembre	2023 Juin	2023 Mars	2022 Décembre	2022 Septembre	2022 Juin	2022 Mars
États du résultat global (\$)								
Revenus	50 255	38 222	24 915	34 348	15 233	15 397	15 139	17 736
Résultat net et résultat global total (perte nette et perte globale)	(154 278)	(163 326)	(360 425)	(157 293)	(865 035)	(1 261 092)	(888,013)	1 029 995
Résultat net (perte nette) de base et diluée par action	(0,00)	(0,00)	(0,00)	(0,00)	0,00	0,00	(0,00)	0,00
États de la situation financière (\$)								

TRIMESTRE	2023 Décembre	2023 Septembre	2023 Juin	2023 Mars	2022 Décembre	2022 Septembre	2022 Juin	2022 Mars
Trésorerie et certificats de placement garanti	8 678 619	3 308 233	4 070 224	2 487 562	3 083 512	2 681 693	3 640 107	6 838 285
Total du passif et des capitaux propres	56 854 538	51 159 663	51 309 662	49 109 203	49 533 553	48 716 153	49 866 875	51 504 032
Exploration minière (\$)								
Frais d'exploration et d'évaluation	1 118 254	604 369	580 836	452 120	391 408	716 730	2 758 909	3 448 128

SOMMAIRE DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

En raison de son secteur d'activités, la Société ne génère pas de revenus réguliers et doit compter sur l'émission d'actions ou sur les revenus d'intérêt générés par ses placements pour assumer ses dépenses courantes.

Les résultats pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 se soldent par une perte nette de 835 308 \$ ou (0,003) \$ par action, comparativement à une perte nette de 1 984 145 \$ ou 0,007 \$ par action pour l'exercice précédent.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, la Société a réalisé 147 740 \$ en revenus d'intérêts comparativement à un revenu de 63 505 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Les dépenses en salaires et charge au titre des avantages du personnel sont de 355 478 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 alors qu'ils étaient de 591 255 \$ pour la même période en 2022. La diminution s'explique par une baisse du nombre d'employés.

Pour la période de douze mois close le 31 décembre 2023, aucune charge non récurrente d'indemnités de départ n'a été réalisée alors qu'elles étaient de 598 000 \$ pour la même période en 2022. Ces charges sont liées à la terminaison d'un contrat d'emploi survenue à la suite d'une entente mutuelle de départ conclue entre la Société et un membre exécutif de la direction au cours de la période.

Les dépenses d'experts et sous-traitants pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 sont de 284 126 \$ alors qu'elles étaient de 102 844 \$. L'augmentation s'explique par le recours à des sous-traitants supplémentaires en 2023 et est compensée par une diminution des charges salariales.

Les dépenses en honoraires professionnels pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 sont de 62 490 \$ alors qu'elles étaient de 56 417 \$ pour la même période en 2022. L'augmentation s'explique principalement par une augmentation des honoraires liés aux frais d'audit annuel.

Pour la période de douze mois terminée le 31 décembre 2023, la Société a encouru des dépenses de relations aux investisseurs et communication aux actionnaires de 178 526 \$ comparativement à des dépenses de 193 700 \$ pour la même période en 2022. La diminution s'explique par une diminution des programmes de sensibilisation en ligne en 2023.

Les dépenses pour les fournitures de papeterie, de TI et de bureau se sont élevées à 57 420 \$ pour la période de douze mois terminée le 31 décembre 2023. En 2022, elles représentaient respectivement 77 421 \$. La diminution s'explique par une diminution du nombre d'employés.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, la variation de la juste valeur des placements fût défavorable de 120 000 \$ comparativement à une variation défavorable non-réalisée de 1 200 000 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Cette variation de la juste valeur des placements n'a aucun effet sur la trésorerie.

LIQUIDITÉS ET SOURCES DE FINANCEMENT

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, la Société a réalisé 2 755 579 \$ en travaux d'exploration et de mise en valeur alors que 7 360 175 \$ en travaux de même nature ont été réalisés au cours de l'exercice clos en 2022. Cette diminution s'explique par une diminution des activités d'exploration à O'Brien au deuxième semestre de 2022, suivie de la reprise des activités de forage au troisième trimestre de l'exercice terminé le 31 décembre 2023.

Au cours de la période de douze mois terminée le 31 décembre 2023, suite à des investissements effectués à titre de dépenses d'exploration et d'évaluation admissibles, la Société a reçu 1 036 199 \$ de crédits d'impôt et d'impôts miniers remboursables comparativement à 416 183 \$ pour la même période en 2022.

Les frais d'administration totaux s'élèvent à 1 553 616 \$ (incluant 471 435 \$ de dépenses n'affectant pas la trésorerie) pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et à 2 312 390 \$ (incluant 555 203 \$ de dépenses n'affectant pas la trésorerie) pour l'exercice clos en 2022. Les principaux éléments à l'origine des variations ont été mentionnés précédemment.

Au 31 décembre 2023, la Société détient une trésorerie et des certificats de placement garantis et au montant de 8 678 619 \$ alors qu'au 31 décembre 2022, ceux-ci représentaient 3 083 512 \$.

Au 31 décembre 2023, un montant de 165 622 \$ représente les taxes gouvernementales et impôts miniers à recevoir, au 31 décembre 2022, ce montant était de 953 885 \$.

La Société détient 24 000 000 d'actions de la société Renforth Resources Inc. à titre de placement long terme. Au 31 décembre 2023, la juste valeur marchande de ce placement était de 600 000 \$, comparativement à 720 000 \$ au 31 décembre 2022.

Le financement de la Société se fait principalement par voie d'émissions de capital action, le succès de celui-ci dépend des marchés des capitaux de risque, de l'attrait des investisseurs pour les sociétés d'exploration et du prix des métaux. Pour continuer ses activités d'exploration et couvrir ses dépenses courantes, Radisson devra maintenir et augmenter ses liens avec la communauté financière afin de pouvoir réaliser d'autres financements par actions.

DONNÉES SUR LES VALEURS MOBILIÈRES EN CIRCULATION

Capital-actions

Au 31 décembre 2023 et à la date de ce rapport, le capital-actions de la Société se compose de 319 914 956 actions de catégorie A (2022, 284 946 858) émises et en circulation :

31 décembre 2023	Actions de catégorie A	Montant
		\$
Émis et payé		
Solde au 31 décembre 2022	284 946 858	69 335 871
Émission d'unités	5 646 675	1 016 401
Actions accréditatives ⁽²⁾	28 003 923	5 742 100
Options d'achat d'actions exercées ⁽¹⁾	1 317 500	258 634
Bons de souscription exercés	-	(452 856)
Frais d'émission d'actions	-	(280 665)
Solde à la fin	319 914 956	75 619 485

¹ Présenté à la valeur d'exercice.

² La valeur des actions accréditatives est présentée à la juste valeur, déduction faite de la prime au marché à l'annonce de la clôture.

31 décembre 2022	Actions catégorie A	Montant
		\$
Émis et payé :		
Solde au 31 décembre 2021	274 291 266	67 979 278
Options d'achat d'actions exercées ⁽¹⁾	1 665 000	306 415
Financement accréditif ⁽²⁾	8 990 592	1 078 870
Frais d'émission d'actions	-	(28 692)
Solde au 31 décembre 2022	284 946 858	69 335 871

¹⁻ Présenté à la valeur d'exercice.

²⁻ La valeur des actions accréditatives est présentée à la juste valeur, déduction faite de la prime au marché à l'annonce de la clôture.

Options d'achat d'actions

La Société a un régime d'options d'achat d'actions à l'intention de ses administrateurs, dirigeants, employés et consultants. Au 31 décembre 2023, un maximum de 25 000 000 (2022, 25 000 000) actions ordinaires de la Société peuvent être émises en vertu de ce régime d'options. Au 31 décembre 2023, des options portant sur 16 419 805 (2022, 15 012 500) actions ordinaires étaient en circulation.

	31 décembre 2023		31 décembre 2022	
	Nombre	Prix de levée moyen pondéré	Nombre	Prix de levée moyen pondéré
		\$		\$
En cours au début de l'exercice	15 012 500	0,188	14 870 926	0,220
Octroyées	4 164 805	0,181	6 007 500	0,136
Expirées	(1 440 000)	0,212	(4 200 926)	0,250
Exercées	(1 317 500)	0,122	(1 665 000)	0,128
En cours à la fin de l'exercice	16 419 805	0,190	15 012 500	0,188
Options pouvant être levées à la fin de l'exercice	15 554 805	0,200	14 012 500	0,190

Bons de souscription

Chaque bon de souscription autorise le porteur à acquérir une action ordinaire de la Société. Le prix d'exercice et la date d'échéance des bons de souscription varient selon leurs dates d'émission.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, la Société a émis 8 385 031 bon de souscription (nul en 2022) et 8 385 031 bons de souscription étaient en circulation au 31 décembre 2023 (794 532 en 2022).

	31 décembre 2023		31 décembre 2022	
	Nombre	Prix de levée moyen pondéré	Nombre	Prix de levée moyen pondéré
		\$		\$
En cours au début de l'exercice	794 532	0,35	16 402 940	0,50
Octroyés	8 385 031	0,27	-	-
Échus	(794 532)	0,35	(15 608 408)	0,51
En cours à la fin de l'exercice	8 385 031	0,27	794 532	0,35

OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Les redevances détenues par Radisson sur les propriétés minières de tiers se détaillent comme suit :

- Massicotte : En faveur de Radisson une redevance sur les revenus nets de fonderie (NSR) de 2 % sur les claims qui constituent la propriété. Le propriétaire de la propriété peut racheter une première moitié de la redevance NSR pour un montant de 1 000 000 \$ et la seconde moitié pour un montant additionnel de 2 000 000 \$.

Les redevances détenues par des tiers sur les propriétés minières de Radisson se détaillent comme suit :

Projet aurifère O'Brien :

- O'Brien : paiement au comptant de 1 million \$ à l'annonce de la mise en production commerciale
- Kewagama : 2 % redevance NSR
- New Alger :
 - 3 % redevance NSR sur certains des titres miniers de l'ancienne concession minière CM240-PTA
 - 2 % redevance NSR sur certains des titres miniers de l'ancienne concession minière CM240-PTA
 - 1 % redevance NSR sur certains des titres miniers de la portion sud de la propriété
- Un droit de premier refus (« ROFO ») exclusif portant sur tout financement par flux aurifère pour le projet O'Brien. En lien à un placement privé complété en 2018, la Société a émis à une entité européenne (le « Souscripteur ») un droit de premier refus exclusif pour tout financement par flux aurifère qui pourrait être mis en place par la Société pour l'exploration souterraine, l'échantillonnage en vrac ou la mise en production du projet O'Brien qu'elle détient à 100 %. Il n'y a aucune obligation de la Société de financer par flux aurifère.

- Un paiement contingent de 1,5 million \$ relié à la propriété New Alger deviendra payable au plus tôt de (i) un changement de contrôle de la société, (ii) la déclaration de production commerciale par la société sur le projet, et (iii) la vente du projet pour des procédés excédants 40 000 000 \$.

INFORMATION RELATIVES AUX PARTIES LIÉES

Au cours de l'exercice 2023, la Société a effectué les transactions suivantes avec des dirigeants, des administrateurs, des sociétés appartenant à des administrateurs.

La rémunération payée ou payable aux principaux dirigeants (le Président et chef de la direction, le chef de la direction financière ainsi que les administrateurs) est la suivante :

	Exercice clos le	
	31 décembre 2023	31 décembre 2022
	\$	\$
Salaires et charge au titre des avantages du personnel	227 582	504 622
Indemnité de départ non récurrente ⁽¹⁾	-	598 000
Experts et sous-traitants	155 000	10 000
Honoraires d'administrateurs	82 500	-
Rémunération et paiements à base d'actions	204 252	335 744
	669 334	1 448 366

(1) L'indemnité de départ non récurrente de 598 000 \$ fait suite à la résiliation d'un contrat de travail à la suite d'un accord mutuel de démission conclu entre la Société et un dirigeant au cours de la période terminée le 31 décembre 2022.

Ces opérations sont mesurées en fonction de la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le président et chef de la direction ainsi que le chef de la direction financière sont responsables de l'établissement et du maintien des contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société au sens du Règlement 52-109. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, il n'y a eu aucun changement dans les contrôles qui aurait considérablement affecté ou, du moins, très probablement affecté les contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société.

INFORMATIONS ADDITIONNELLES POUR LES ÉMETTEURS ÉMERGENTS N'AYANT PAS D'IMPORTANTES REVENUS

La Société fournit l'information relative aux actifs d'exploration et de mise en valeur dans la note 5 des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2023. La Société n'a aucune dépense de recherche et développement.

La Société n'a pas de frais reportés autres que les actifs de prospection et d'évaluation. Concernant les informations présentées dans ce rapport de gestion sur les actifs de prospections et d'évaluation, la direction a conclu que l'absence de dépréciation au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 est adéquate.

MODE DE PRÉSENTATION ET CONFORMITÉ AUX IFRS

Les présents états financiers ont été préparés par la direction de la Société conformément aux *Normes internationales d'information financière* (« IFRS »).

Les présents états financiers ont été préparés selon l'hypothèse de continuité d'exploitation et selon la méthode du coût historique, à l'exception des actifs financiers et des passifs financiers qui sont réévalués à la juste valeur par le biais du résultat net. La préparation des états financiers fait appel à des estimations comptables critiques. Elle impose également à la direction d'exercer son jugement dans l'application des méthodes comptables retenues par la Société. Les principales méthodes comptables ayant servi à la préparation des présents états financiers sont résumées plus loin dans le rapport de gestion.

Les états financiers ne tiennent pas compte des projets de normes toujours à l'étape de l'exposé-sondage auprès de l'International Accounting Standards Board (IASB) ainsi que des normes publiées et approuvées par l'IASB, mais dont la date d'application est ultérieure au 31 décembre 2023.

PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Conformément aux *Normes internationales d'information financière* (« IFRS »), la direction de la Société doit faire des estimations et hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes afférentes.

Les principales méthodes comptables ainsi que celles qui requièrent le plus de jugements et d'estimations sont :

Dépenses de prospection et d'évaluation

L'application de la convention comptable de la Société pour les dépenses de prospection et d'évaluation nécessite l'exercice du jugement dans la détermination de la mesure dans laquelle la dépense peut être associée à la découverte de ressources minérales spécifiques. Le processus d'estimation exige différents niveaux d'incertitudes et ces estimations ont un effet direct sur le report des dépenses de prospection et d'évaluation. La convention de report exige de la direction de faire des estimations et des hypothèses concernant les événements et circonstances futurs. Les estimations et les hypothèses effectuées peuvent être modifiées si de nouvelles informations deviennent disponibles. Si, après que des dépenses aient été capitalisées, des informations deviennent disponibles et suggèrent qu'il est improbable que la valeur comptable puisse être recouvrée, le montant capitalisé est radié dans l'exercice au cours duquel les nouvelles informations deviennent disponibles.

Provisions et passifs éventuels

Le jugement est utilisé afin de déterminer si un événement passé a engendré un passif qui devrait être comptabilisé aux états financiers ou s'il devrait être présenté comme un passif éventuel. Quantifier ces passifs implique jugements et estimations. Ces jugements sont basés sur plusieurs facteurs, tels que la nature de la réclamation ou du conflit, les procédures juridiques et le montant potentiel à payer, les conseils juridiques obtenus, l'expérience antérieure et la probabilité de la réalisation d'une perte. Plusieurs de ces facteurs sont sources d'incertitude quant aux estimations.

Dépréciation des propriétés minières et des frais de prospection et d'évaluation reportés et des immobilisations corporelles

Aux fins d'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés aux niveaux les plus bas générant des entrées de trésorerie largement indépendantes (unités génératrices de trésorerie). Par conséquent, certains actifs sont soumis individuellement à un test de dépréciation, tandis que d'autres sont testés au niveau d'une unité génératrice de trésorerie.

Tous les actifs individuels ou unités génératrices de trésorerie sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Des tests de dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation sont effectués projet par projet, chaque projet représentant une seule unité génératrice de trésorerie. Un test de dépréciation est effectué lorsque les indicateurs de dépréciation l'indiquent, mais généralement lorsqu'une des circonstances suivantes se présente :

- Le droit d'exploration dans la zone spécifique expire ou expirera dans un proche avenir et il n'est pas prévu qu'il soit renouvelé;
- Aucune dépense de prospection et d'évaluation ultérieure dans la zone spécifique n'est prévue au budget ni planifiée;
- Aucune découverte de ressources n'est commercialement viable et la Société a décidé de cesser l'exploration dans la zone spécifique;
- Un travail suffisant a été réalisé afin d'indiquer que la valeur comptable de la dépense comptabilisée en actif ne sera pas entièrement récupérée.

De plus, si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les actifs de prospection et d'évaluation liés à la propriété minière correspondante doivent être soumis à un test de dépréciation avant d'être transférés dans les immobilisations corporelles.

Une perte de valeur égale au montant par lequel la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable est comptabilisée en résultat net. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la plus élevée de sa juste valeur moins les coûts de sa vente, et de sa valeur d'utilité.

Une perte de valeur peut être reprise si la valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur comptable.

Estimations comptables et jugements critiques

La préparation des états financiers impose à la direction d'établir des estimations, des hypothèses et d'exercer son jugement à l'égard d'événements futurs. Les estimations et les jugements sont constamment remis en question. Ils se fondent sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, notamment les prévisions d'événements futurs raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels peuvent différer des estimations, des hypothèses et des jugements posés par la direction et ils seront rarement identiques aux résultats

estimés. Les paragraphes suivants décrivent les estimations et hypothèses comptables les plus critiques formulées par la direction lors de la comptabilisation et de l'évaluation des actifs, des passifs et des charges et les jugements les plus critiques de la direction dans l'application de méthodes comptables.

Rémunération et paiements à base d'actions et juste valeur des bons de souscription

Pour estimer les dépenses liées à la rémunération à base d'actions et à la juste valeur des bons de souscription, il faut sélectionner un modèle d'évaluation approprié et évaluer les données qui sont nécessaires pour le modèle d'évaluation choisi. La Société a estimé la volatilité de ses propres actions, la durée de vie probable des options, la période d'exercice de ces options, ainsi que les extinctions prévues. Le modèle d'évaluation utilisé par la Société est le modèle de Black & Scholes.

Passifs et actifs d'impôt différé

Les passifs et les actifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'imposition dont l'application est attendue dans la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, en fonction des taux d'imposition (et des lois fiscales) qui sont adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des passifs et des actifs d'impôt différé reflète les conséquences fiscales qui résulteraient de la façon dont la Société s'attend, à la fin de la période de présentation de l'information financière, à recouvrer ou à régler la valeur comptable de ses actifs et de ses passifs.

RISQUES LIÉS À L'EXPLORATION

L'exploration minière comporte un degré de risque élevé. Peu de propriétés explorées sont mises en production. Des formations rocheuses inhabituelles ou imprévues, des incendies, des pannes de courant, des conflits de travail, des inondations, des explosions, des éboulements, des glissements de terrain et la difficulté d'obtenir de la main-d'œuvre qualifiée, de la machinerie ou de l'équipement approprié ou adéquat sont d'autres risques que comporte l'exécution des programmes d'exploration.

Les facteurs économiques liés à la mise en valeur de propriétés de ressources sont tributaires de nombreux facteurs, dont le coût d'exploitation, les variations de la matière extraite, la fluctuation des marchés des métaux, le coût de l'équipement de traitement et d'autres facteurs comme les réclamations des autochtones, la réglementation gouvernementale, notamment la réglementation portant sur les redevances, la production autorisée, l'importation et l'exportation de ressources naturelles et la protection de l'environnement. Selon le prix des ressources naturelles produites, la Société peut déterminer qu'il n'est pas opportun d'entreprendre ou de poursuivre la production commerciale. Il n'y a aucune certitude que les dépenses que la Société engagera dans l'exploration de ses propriétés minières donneront lieu à des découvertes de quantités commerciales de minerai. La plupart des projets d'exploration ne débouchent pas sur la découverte de gisements de minerai commercialement exploitables.

RÈGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE ET AUTRES RÉGLEMENTATIONS

La législation, les règlements et les mesures actuels et futurs en matière d'environnement pourraient entraîner des frais, des dépenses en immobilisations, des restrictions et des retards additionnels dans les activités de la Société dont on ne peut prévoir l'étendue. Les exigences de la réglementation et les normes environnementales font l'objet d'une évaluation constante et peuvent être haussées considérablement, ce qui pourrait nuire sérieusement aux opérations de la Société ou à son aptitude à mettre ses propriétés en valeur d'une façon économique. Avant que la production ne puisse débuter sur une propriété, la Société devra obtenir les approbations des autorités de réglementation et les approbations environnementales. Rien ne saurait garantir que ces approbations soient obtenues et qu'elles le soient à temps. Le coût des changements dans la réglementation gouvernementale peut également réduire la rentabilité de l'exploitation ou empêcher entièrement la mise en valeur économique d'une propriété.

RISQUES LIÉS AU FINANCEMENT ET À LA MISE EN VALEUR

La mise en valeur des propriétés de la Société dépend donc de sa capacité à obtenir le financement additionnel nécessaire. Rien ne saura garantir qu'elle réussisse à obtenir le financement requis. De plus, la mise en production de propriétés de ressources dépendra de l'utilisation des services d'un personnel expérimenté ou encore de la conclusion d'ententes avec d'autres grandes sociétés de ressources qui peuvent fournir cette expertise.

COURS DES RESSOURCES

Des facteurs indépendants de la volonté de la Société peuvent influencer sur la qualité marchande de l'or ou de tous autres minéraux découverts. Les cours des ressources ont fluctué considérablement, particulièrement durant les dernières années. Les répercussions de ces facteurs ne peuvent être prévues avec précision.

Des facteurs indépendants de la volonté de la Société peuvent influencer sur la qualité marchande de l'or ou de tous autres minéraux découverts. Les cours des ressources ont fluctué considérablement, particulièrement durant les dernières années. Les répercussions de ces facteurs ne peuvent être prévues avec précision.

RISQUES NON ASSURÉS

La Société peut devenir assujettie à la responsabilité découlant des éboulements, de la pollution ou d'autres risques contre lesquels elle ne peut s'assurer ou choisit de ne pas le faire en raison du coût élevé des primes ou pour d'autres motifs. Le paiement de ces responsabilités diminuerait ou pourrait éliminer les fonds disponibles pour les activités d'exploration et d'extraction.

AUTRES EXIGENCES RELATIVES AU RAPPORT DE GESTION

On peut trouver davantage de renseignements sur la Société sur SEDAR (www.sedarplus.ca).

Rouyn-Noranda, Québec, Canada

Le 23 avril 2024

(s) Denis V. Lachance

Denis V. Lachance

Président et Chef de la direction par Intérim

(s) Hubert Parent-Bouchard

Hubert Parent-Bouchard

Chef de la direction financière